

ENIS BATUR

LA MAISON
AUX LIVRES

*Roman traduit du turc
par François-Michel Durazzo*

ÉDITIONS ZULMA
Paris • Veules-les-Roses

Le traducteur adresse ses remerciements
à Jül Amado pour son regard sur sa traduction.

La couverture de *Lg Maison aux livres*
a été créée par David Pearson.

Titre original :
Kitap Evi

© Enis Batur.
© Zulma, 2022, pour la traduction française.

Si vous désirez en savoir davantage
sur Zulma ou sur *Lg Maison aux livres*
n'hésitez pas à consulter notre site.
www.zulma.fr

Z

Pour notre repas d'adieu, le Centre culturel avait réservé un restaurant au cœur du bazar de Sarajevo. À midi, quand les derniers participants sont arrivés par minibus depuis notre hôtel situé un peu à l'extérieur de la ville, nous n'étions pas encore passés à table. J'ai choisi une chaise dans un angle et, affichant la mine la plus revêche possible, j'ai mangé succinctement, parlé peu, préférant descendre à moi seul une bouteille de vin du pays, j'ai avalé en attendant l'heure du café deux Xanax avec un verre d'eau et déclaré à l'écrivain espagnol qui me regardait avec des yeux ronds, comme s'il espérait une explication : « Préparatifs pour le vol ! » J'imagine qu'il n'y a rien compris, car, si de mon côté je n'arrive pas à concevoir que les gens n'aient pas peur de monter dans un avion, comment pourraient-ils, en dépit de leur a priori sur moi, m'attribuer cette peur. Pourtant, cette phobie est si tenace que, non contente d'ignorer toute logique, elle sait trouver le moyen de me faire souffrir toujours plus. Dès l'arrivée à l'aéroport et le passage à la douane, le malin plaisir qu'ont les hommes d'annoncer de

mauvaises nouvelles m'est tombé dessus. On nous annonçait un retard indéfini. On ne savait pas clairement ce qui s'était produit, ni combien de temps le départ serait retardé. Par chance, il y avait un bar qui selon toute apparence venait d'ouvrir au bout du petit hall de ce terminal et, perché sur un tabouret, fumant cigarette sur cigarette et buvant du whisky sec, je suis parvenu à me maintenir dans un état cotonneux.

Lorsque avant d'atteindre le bout de la piste l'avion ralentit, je trouve vraiment étrange que toute trace de peur ait disparu. Si je me dis qu'elle aurait dû me laisser une impression plus durable, ce n'est pas qu'elle me manque, bien sûr ! Je m'étonne simplement qu'une aussi grosse frayeur puisse être si volatile, oubliant évidemment que la logique n'a pas sa place dans cette affaire. À cet instant, en regardant ma montre, j'ai vu que je pouvais faire un saut au bureau. C'est mon habitude chaque fois que je rentre de voyage, ne serait-ce que pour une heure. Je passe en revue ce qui s'est accumulé en mon absence, afin de prendre la mesure du déluge sous lequel vont se noyer mes prochaines journées.

Naturellement, j'avais la tête comme une marmite. J'avais beau libérer de l'adrénaline pour tenter de me rasséréner, je savais que, cette nuit-là, une telle concentration chimique ferait de mon

sommeil un enfer. Mon assistante, un sourire ironique aux lèvres, s'est avancée vers mon bureau pour me lire une liste interminable de noms comme si elle les alignait l'un après l'autre contre un mur. Je les accompagnais pour beaucoup d'un geste qui voulait dire « Passons ! », pour quelques-uns « Que veut-il ? », et un ou deux d'une lueur dans les yeux. En toute fin s'est présenté un cas qui avait échappé à ce classement :

— Il y a aussi un avocat qui a appelé, un certain Reza bey qu'apparemment vous ne connaissez pas. Il demande un rendez-vous pour une affaire de succession très importante et très urgente.

— De succession ? ai-je répété ébahi, avant de lâcher en guise de plaisanterie : Quelqu'un m'aurait-il laissé sa fortune ?

Le lendemain étant un vendredi, j'avais de toute façon le week-end pour récupérer.

— Si lundi en fin d'après-midi convient à cet avocat, faisons comme ça. Pour les autres, nous verrons demain, ai-je conclu.

Cette nuit-là, j'ai eu du mal à m'endormir. Médicament, alcool, un système nerveux tendu puis relâché comme un arc, un tel cocktail brise net le cours naturel des choses. À un moment, réveillé la gorge sèche, je me suis rendu dans l'obscurité à la cuisine pour boire un grand verre d'eau fraîche

avant de me remettre au lit, quand soudain un passage du film que je venais de voir en rêve a émergé des replis de ma mémoire : avant cet « entracte », je me trouvais dans une énorme boîte en acier dont l'intérieur était tapissé d'une épaisse couche d'éponge. Sous une chaleur intolérable, ballotté dans tous les sens, accablé par une odeur de brûlé de plus en plus lourde, j'ai succombé à l'épuisement sans connaître la suite pour le matin me réveiller avec la même migraine.

Après un voyage, c'était toujours comme ça au travail. Réunions et entretiens se sont enchaînés toute la journée et le début de la semaine suivante n'a pas été différent. À 17 h 30, quand Reza bey est entré dans mon bureau, je me suis levé de mon siège pour lui serrer la main et lui ai aussitôt demandé :

— Vous boirez bien quelque chose ?

— Je prendrai un verre d'eau, monsieur, répondit-il. J'ai du diabète. Je suis sensible à tout ce que je mange ou bois. J'ai appris à vivre prudemment.

Rien dans les vêtements de Reza bey ni dans sa façon de se comporter ne m'a semblé étrange. Il s'agissait manifestement d'un homme à l'ancienne, sérieux dans son travail, quelqu'un de droit et de sûr. Cependant, le jugement d'un médiocre observateur tel que moi, dont chacun sait qu'il se trompe sur ses premières impressions, ne saurait être fiable. Sans plus tarder j'ai pris la parole :

— Pardonnez-moi si je vais droit au but. Quand vous m'avez appelé, j'étais à un festival à l'étranger, et ce n'est qu'à mon retour que mon assistante m'a informé. Alors, cher ami, quelle est donc cette

affaire d'héritage si urgente et si importante ?

— Mon client, voyez-vous, est décédé il y a deux semaines. Cela faisait près de quatre mois qu'il était hospitalisé. Notre cabinet s'occupe depuis des années de toutes ses affaires et, aussi bien sur le plan légal que comptable, Monsieur – Dieu ait son âme ! – nous a fait confiance. Finalement, nous avons mis la dernière main à son testament il y a plus d'un mois et demi, dans sa chambre d'hôpital, avant d'y faire venir le notaire du district n° 14 qui a pu formaliser ses dernières dispositions. Voilà pourquoi je me suis permis de vous importuner.

— Mais je vous en prie. Cependant, avant tout, pourrions-nous éclaircir un ou deux points qui piquent ma curiosité : d'abord, qui était celui que vous appelez Monsieur ? Comment pourrions-nous nous connaître ?

— Comprenez-le : je suis moi-même dans une situation délicate, car il n'est pas en mon pouvoir de vous donner des explications plus satisfaisantes, je ne peux pas vous dire qui était Monsieur, par exemple.

— C'est invraisemblable ! Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Pourquoi ne pourriez-vous pas me le dire ?

— C'est en ces termes que le testament a été rédigé, monsieur. Pas plus qu'un autre, je ne peux

enfreindre les clauses stipulées. Nous devons respecter le testament.

— Écoutez ! Ce n'est pas tous les jours que ce genre d'affaire me tombe dessus, vous êtes peut-être mandaté pour agir ainsi, mais légalement vous ne pouvez pas me contraindre, j'imagine ! Il n'existe pas de loi de ce genre, n'est-ce pas ? Pourquoi serais-je lié par la volonté de quelqu'un que je ne connaissais pas, quelqu'un dont j'ignore jusqu'à l'identité ?

— Évidemment, monsieur, vous avez le droit de refuser l'héritage. Personne ne peut vous forcer à faire le contraire. Cependant, les conditions dans lesquelles nous nous trouvons nous-mêmes sont différentes : un cabinet d'avocats ne peut pas se dérober, nous sommes obligés de nous conformer strictement aux volontés de notre client.

— Je vous demande pardon, mais qu'est-ce que Monsieur m'a laissé exactement ?

— Une bibliothèque, monsieur.

— Une bibliothèque ? Non, par pitié, pas ça ! Je n'arrive déjà plus à gérer ma propre bibliothèque à la maison, je pourrais tout au plus placer ces livres dans celle d'une institution.

— Cette situation me met vraiment très mal à l'aise, monsieur. D'abord, selon le testament, vous ne pourrez pas, de votre vivant, transférer la responsabilité de la bibliothèque qu'on vous lègue. Bien

sûr, comme je viens de le dire, vous vous réservez le droit de refuser cet héritage. Ensuite, si j'ai bien dit une bibliothèque, le problème ici, ce ne sont pas les livres en eux-mêmes. Mon client parlait de la « Maison aux livres », telle qu'elle est textuellement mentionnée dans son testament.

— Qu'entendez-vous par là ? Serait-ce une sorte de boutique de libraire, de quoi s'agit-il exactement ? J'ai du mal à saisir.

— Non, monsieur, il ne s'agit pas d'une boutique. Mon client vous a légué un bâtiment, sur les hauteurs de Dragos, au milieu d'un bois d'un hectare et demi, où sont exclusivement entreposés des livres. Par ailleurs, le lieu dispose de communs à l'entrée du bois, où logent un gardien et son épouse.

— Que dites-vous ?

— Mon client a pris toutes les dispositions pour que cela ne représente en aucun cas une charge pour vous. Pour assurer en toute circonstance l'entretien du terrain et des bâtiments, le paiement des impôts, des dépenses de la famille du gardien, on a programmé des versements réguliers dont, juridiquement, notre bureau a la charge. Vous ne serez donc jamais soumis à la moindre obligation.

— Je vous demande pardon, mais en ce moment j'ai l'impression d'être piégé par une caméra cachée,

et je ne suis pas en état de réfléchir sereinement, j'ai besoin de considérer tout cela, à tête reposée.

— Vous avez raison, monsieur, je comprends votre surprise. Moi, si j'étais à votre place, je ne saurais dire à quel point j'aurais été déboussolé.

— N'est-ce pas ?

— Oui, monsieur. Mais si je peux me permettre un modeste conseil, avant de nous communiquer votre décision, vous devriez vraiment vous rendre à Dragos.

— Pour le moment, je ne peux pas savoir à l'avance ce que je vais vous dire ni faire. Franchement, vous me prenez au dépourvu. Pour un peu, j'aurais l'impression d'être tombé dans une sorte de traquenard.

Je me suis tu un instant avant de reprendre :

— Combien y a-t-il de livres dans la Maison aux livres en question ?

— Monsieur, mon client a créé cette Maison aux livres l'année dernière. Je crois qu'il a conçu ce projet quand sa maladie s'est déclarée, et c'est en février de l'année dernière que les opérations de déménagement ont commencé. Auparavant, les livres se trouvaient à Beylerbeyi. Là, dans l'immédiat, je ne saurais vous donner leur nombre exact, je ne m'en souviens pas, mais il y avait là-bas une centaine de milliers d'ouvrages. Trente-quatre mille d'entre

eux ont été transférés à Dragos, et c'est mon client lui-même qui a préparé les lots. Le moment venu, j'espère que nous vous livrerons les carnets où tout est consigné, monsieur.

J'en ai déduit qu'il avait fait don du reste à diverses bibliothèques. Dans l'espoir de tirer quelques informations de plus à Reza bey, j'ai essayé de détourner sa vigilance, en vain. De toute évidence, il tenait son secret bien gardé, et c'était probablement son aptitude à cette tâche qui l'avait désigné. N'aimant pas forcer quelqu'un, dont la bouche semble scellée, à aller au-delà de ce qui peut se dire, j'ai conclu impuissant :

— D'accord, Reza bey, donnez-moi quelques jours, je vais réfléchir. Je vais sans doute aussi aller à Dragos.

L'avocat, qui m'avait laissé sa carte dès qu'il s'était assis, m'a demandé la permission de prendre congé :

— Appelez-moi quand vous voulez, a-t-il dit en se levant, nous pouvons même y aller ensemble, si vous voulez.